

CERTIFICAT
de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01117219 - 18 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
LA SELECTION DE L'ETRANGER
81 av de Port du Roy
33290 - BLANQUEFORT
Activité principale : **Importateur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :

Produits importés : Commerce de gros de boissons alcoolisées
Marque : Vins Italiens

5. Définis comme :

biologique

6. Période de validité
du : 03/04/2018 au : 31/12/2019

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 28/03/2018

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 03/04/2018
Le Directeur, François LUQUET

